



Réf. Farde e-Assemblées : 2584428

N° OJ : 8

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

**Objet :** Asbl "Teroubi".- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024;

Considérant que l'asbl "Teroubi" demande un subside de 5.000,00 EUR pour le Festival l'Afrique En couleurs 2024 qui se tiendra du 31/08 au 01/09/2024 à Tour et Taxis;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 5.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024 est octroyé au profit de l'asbl "Teroubi".

Annexes :